

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE MONTS ET BARRAGES

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE 2024

Projet 1 : Le chemin de fer

Le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages souhaite valoriser la mémoire et les patrimoines des chemins de fer de son territoire : train (ligne Limoges–Ussel, 1881) et tramway départemental (ligne Limoges–Peyrat-le-Château, 1912-1949). Ces nouveaux modes de transport ont révolutionné la vie de chaque commune en offrant une ouverture sur le monde inédite et un afflux de nouveautés (productions et idées).

Cette aventure unique et transversale sera racontée aux jeunes, habitants et touristes grâce à une exposition itinérante, réalisée fin 2023, qui parcourra les 34 communes jusqu'en 2028, accompagnée de visites guidées tout public et d'ateliers scolaires gratuits. Elle est l'occasion de collecter la mémoire des particuliers, faire des recherches (archives), construire des projets de médiation et renforcer les partenariats existants avec les structures locales.

L'inauguration aura lieu en janvier 2024 à Saint-Paul, puis l'exposition rejoindra Châteauneuf-la-Forêt en mars et Eymoutiers en août (permettant une mise en valeur de la restauration en cours de l'extérieur de la gare de tramway).

Dans chaque site, des visites de l'exposition ou sur le thème du chemin de fer seront organisées par le PAH. À l'occasion de sa présentation à Eymoutiers, une soirée musicale sera organisée au cinéma avec le pianiste Bertrand Coynault (Société Honey Prod basée à Limoges) : projection de documents d'archives, collectés lors de la préparation de l'exposition, accompagnée par des œuvres pianistiques classiques en live (thème : voyage en train d'un pianiste à travers l'Europe entre l'inauguration de la gare d'Eymoutiers en 1881 et la Deuxième Guerre mondiale).

Un livret « Explorateurs » sera réalisé à destination du jeune public pour accompagner l'exposition.

Liens avec les objectifs de la convention PAH 2017-2027 : Inciter et participer à la recherche sur l'histoire et le patrimoine du pays / Animer et faire découvrir le patrimoine du pays / Favoriser l'appropriation du patrimoine et du label par les habitants / Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager / Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine.

Liens avec les orientations stratégiques du Projet de territoire 2021-2026 du Pays Monts et Barrages : Accueil et attractivité / Cohésion sociale et territoriale.

Partenaires principaux : associations locales (Historail, Conservatoire Ferroviaire Territoires Limousin Périgord, Connaissance et Sauvegarde de Saint-Léonard, Cercle Historique Pelaud, Société historique du canton de Châteauneuf-la-Forêt) et communes du territoire.

Dépenses prévisionnelles :

Prestation pianiste :	4 440,00 €
Publication (Explorateurs) :	1 560,00 €
Vacations Guides-conférenciers :	4 406,93 €
Frais de déplacements :	361,53 €
Salaires et charges (Adjointe Chef de Projet PAH) :	4 631,37 €

Montant global prévisionnel : 15 399,83 €

Demande de subvention DRAC N-A : 1 500,00 €

Projet 2 : Les Maquisards et le Mont Gargan

L'année 2024 marque le 80^e anniversaire de la bataille du Mont Gargan (Saint-Gilles-les-Forêts) qui opposa les maquisards du colonel Guingouin aux troupes nazies à l'été 1944.

Le Pays d'art et d'histoire souhaite apporter sa pierre à la commémoration, en partenariat avec l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) – Châteauneuf-la-Forêt, en proposant des formes de médiation variées permettant de présenter tous les aspects de l'événement : visites et ateliers pédagogiques (en classe ou sur site pour aborder l'histoire), réflexion sur la création d'un centre de ressources numériques à destination des enseignants (pour favoriser la médiation à l'école avec mise à disposition de contenus et outils pédagogiques, jeux de découverte de sites), publication d'un FOCUS sur le site du Mont Gargan (présentant tant ses aspects historiques que naturels et patrimoniaux), une ou plusieurs conférences (sous réserve), etc.

Un projet pédagogique sur ce thème mobilisera tous les partenaires culturels du territoire pour proposer aux élèves de 6 écoles volontaires et des 3 collèges un projet complet de plusieurs séances impliquant cadrage historique, visite de sites majeurs (Mont Gargan, cache de maquisards reconstituée dans la forêt de Châteauneuf, Musée de la Résistance de Peyrat-le-Château, fonds d'archives et œuvres des Espace Rebeyrolle et bibliothèque d'Eymoutiers) et production de contenus (une production par école : orchestre à l'école, ateliers d'écriture, céramique, bulles sonores sur des sentiers de randonnée, théâtre). L'objectif est de faire des élèves des ambassadeurs de cette mémoire : le PAH les initiera pour cela aux techniques de la visite guidée, avec présentation du projet auprès des parents autour de la Journée Nationale de la Résistance.

Liens avec les objectifs de la convention PAH 2017-2027 : Inciter et participer à la recherche sur l'histoire et le patrimoine du pays / Animer et faire découvrir le patrimoine du pays / Favoriser l'appropriation du patrimoine et du label par les habitants / Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager / Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine.

Liens avec les orientations stratégiques du Projet de territoire 2021-2026 du Pays Monts et Barrages : Accueil et attractivité / Cohésion sociale et territoriale.

Partenaires principaux : ANACR (comités locaux de Châteauneuf-la-Forêt et d'Eymoutiers), Conseil départemental 87, Musée de la Résistance de Peyrat-le-Château, Espace Rebeyrolle (Eymoutiers), réseau des bibliothèques des Communautés de communes des Portes de Vassivière et de Briance-Combade, Centre International d'Art et du Paysage (CIAP) de Vassivière, compagnie de théâtre du territoire.

Dépenses prévisionnelles :

Publication (Focus) :	2 000,00 €
Stagiaire :	3 650,00 €
Fournitures :	100,00 €
Vacations Guides-conférenciers :	1 000,00 €
Frais de déplacements :	450,00 €
Salaires et charges (Chef de Projet PAH + Adjointe) :	17 042,59 €

Montant global prévisionnel : 24 242,59 €

Demande de subvention DRAC N-A : 1 500,00 €

Projet 3 : Sensibiliser les habitants et les touristes au patrimoine et à leur environnement architectural et paysager

Ces actions de sensibilisation (visites, randonnées, conférences, ateliers en EHPAD, etc.) doivent permettre aux habitants d'être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien. Cette démarche d'appropriation suppose la création d'actions spécifiques destinées à donner des clefs de compréhension.

À l'intention du public touristique est mis en place un programme de visites-découvertes. Pour les visiteurs individuels, des visites générales et thématiques du territoire sont proposées à heures fixes notamment en période estivale, avec régulièrement des médiations à deux voix impliquant les structures et partenaires locaux de longue date afin de proposer de nouveaux contenus et d'attirer de nouveaux publics. Pour les groupes, des visites générales et des circuits thématiques sont assurés toute l'année à la demande.

Cette médiation s'adresse à trois publics prioritairement : les habitants, les touristes et les résidents des EHPAD du territoire (public empêché) avec lesquels un travail est mené depuis de longues années.

D'autre part, le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages accompagne les communes et communautés de communes de son territoire, à leur demande, dans tous leurs projets liés à l'architecture et au patrimoine (réflexion, participation au suivi et surtout médiation auprès de tous les publics) : participation à des groupes de réflexion (urbanisme et/ou architecture), informations concernant la législation en matière de patrimoine, participation du Chef de projet PAH comme

personne qualifiée aux deux comités locaux des SPR (Saint-Léonard-de-Noblat et Eymoutiers) et au comité local du plan de gestion de la collégiale de Saint-Léonard-de-Noblat pour l'UNESCO, organisation d'animations lors des événements locaux, nationaux ou européens (Mois de l'Architecture de Saint-Léonard-de-Noblat, Printemps des Cimetières, Journées nationales de l'Architecture et Journées européennes du Patrimoine), soutien aux trois Petites Villes de Demain dans la mise en œuvre de leurs actions, ateliers participatifs pour habitants et élus avec le CAUE 87 (repenser le centre-bourg, réflexion sur les mobilités douces...), réalisation de publications ou de communications pour la médiation et la mise en valeur des projets communaux et inter-communaux, actions pour favoriser l'utilisation des matériaux bio/géosourcés dans la restauration et la construction.

Liens avec les objectifs de la convention PAH 2017-2027 : Inciter et participer à la recherche sur l'histoire et le patrimoine du pays / Animer et faire découvrir le patrimoine du pays / Favoriser l'appropriation du patrimoine et du label par les habitants / Participer à la mise en valeur du cadre de vie et sensibiliser les habitants à la qualité des paysages / Informer élus et habitants sur la législation patrimoniale et ses évolutions / Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager / Favoriser l'appropriation du patrimoine et du label par les habitants / Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine / Accueillir le public touristique.

Liens avec les orientations stratégiques du Projet de territoire 2021-2026 du Pays Monts et Barrages : Accueil et attractivité / Cohésion sociale et territoriale / Transition écologique et énergétique.

Partenaires principaux : associations locales, services du PETR du Pays Monts et Barrages, communes et intercommunalités du territoire, CAUE 87, Maison de l'Architecture du Limousin, PNR de Millevaches en Limousin, sites touristiques et culturels du territoire (Moulin du Got, CIAP de Vassivière, Espace Paul Rebeyrolle, etc.), EHPAD du territoire, CEN Nouvelle-Aquitaine.

Dépenses prévisionnelles :

Fournitures :	200,00 €
Documentation :	100,00 €
Formation :	100,00 €
Communication :	200,00 €
Adhésions :	860,00 €
Vacations Guides-conférenciers :	8 093,07 €
Frais de déplacements :	138,47 €
Salaires et charges (Chef de Projet PAH + Adjointe) :	45 320,59 €
Montant global prévisionnel :	55 012,13 €
<i>Demande de subvention DRAC N-A :</i>	3 000,00 €

Projet 4 : Jeune public et EAC

À l'intention du public jeune, le Pays d'art et d'histoire propose régulièrement des ateliers d'architecture et du patrimoine à la demande. Ils s'adressent aux élèves de la maternelle à la terminale.

L'activité principale liée au jeune public est la création de projets scolaires : chaque année, une trentaine de classes participent à des projets thématiques de plusieurs séances réparties de novembre à mai, impliquant la transmission de notions dans les domaines de l'histoire, la géographie, les arts, les sciences, etc., la rencontre d'œuvres et la visite de sites et la création/production d'une œuvre finale. Les sites culturels du territoire sont souvent associés (visites et ateliers complémentaires). Le Pays d'art et d'histoire propose de contribuer à la formation des enseignants, de faciliter la rencontre des jeunes publics avec les œuvres architecturales, de développer leurs pratiques artistiques et culturelles.

Des projets particuliers peuvent être définis dans le cadre des projets d'établissement et des dispositifs partenariaux (éducation nationale, agriculture notamment). En 2023-2024, le Pays d'art et d'histoire est associé au TER (Territoire Éducatif Rural), dispositif porté par le collège et les écoles de la Communauté de communes des Portes de Vassivière. Des ateliers fonctionnent aussi à l'intention des jeunes, hors temps scolaire pour les 3-6 ans et les 6-12 ans (vacances scolaires).

Cette médiation est gratuite pour les jeunes du Pays Monts et Barrages, afin de permettre à tous un accès égalitaire à la culture, à l'architecture et au patrimoine, qui-plus-est en allant directement à leur contact dans leur école ou sur les sites.

Liens avec les objectifs de l'EAC : Connaître et rencontrer / Pratiquer.

Liens avec les objectifs de la convention PAH 2017-2027 : Animer et faire découvrir le patrimoine du pays / Favoriser l'appropriation du patrimoine et du label par les habitants / Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine.

Liens avec les orientations stratégiques du Projet de territoire 2021-2026 du Pays Monts et Barrages : Accueil et attractivité / Cohésion sociale et territoriale.

Partenaires principaux : établissements scolaires du territoire, associations locales, services de l'Éducation nationale.

Dépenses prévisionnelles :

Fournitures :	200,00 €
Documentation :	100,00 €
Formation :	100,00 €
Vacations Guides-conférenciers :	9 700,00 €
Frais de déplacements :	500,00 €
Salaires et charges (Chef de Projet PAH + Adjointe) :	25 865,45 €

Montant global prévisionnel : 36 465,45 €

Demande de subvention DRAC N-A : 6 000,00 €

Budget prévisionnel 2024

Dépenses prévisionnelles		Demande de subvention DRAC N-A	
Projet 1 Le chemin de fer	15 399,83 €		1 500,00 €
Projet 2 Le Mont Gargan et les Maquisards	24 242,59 €		1 500,00 €
Projet 3 Sensibiliser les habitants et les touristes au patrimoine et à leur environnement architectural et paysager	55 012,13 €		3 000,00 €
Projet 4 Jeune public et EAC	36 465,45 €		6 000,00 €
TOTAL	131 120,00 €	TOTAL	12 000,00 €

Autres sources de financement prévisionnelles :

Région N-A :	15 000,00 €
Fonds européens (sur Projet 1) :	8 673,00 €
Recettes propres :	8 700,00 €
Autofinancement PETR :	78 473,00 €